

# Règlements et conseils de sécurité

Les écocentres sont réservés à l'usage des citoyens des municipalités membres d'Énercycle.

Respectez les consignes et la signalisation.

## Ne fumez pas.

Éteignez le moteur du véhicule lors du déchargement.

Ne descendez JAMAIS dans les conteneurs.

Soyez prudent à proximité des conteneurs.

Assurez-vous que les enfants demeurent dans le véhicule ou tenez-leur la main.

Les animaux de compagnie doivent demeurer dans le véhicule.

Il est interdit d'utiliser la fonction basculante de votre benne de camion ou de remorque pour le déchargement.

# Les écocentres en Mauricie pour vous servir

**Trois-Rivières secteur ouest**  
2455, rue Charbonneau, G9A 5C9

**Trois-Rivières secteur est**  
1921, rue des Toitures, G8V 1W1



**ÉTÉ**  
(1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)  
Mardi au samedi  
8 h 30 à 17 h 30



**HIVER**  
(1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)  
Mardi au samedi  
8 h 30 à 16 h

**Shawinigan**  
2132, avenue de la Transmission  
G9N 8N8

**Louiseville**  
760, avenue Deveault  
J5V 3C2

**Champlain**  
295, route Sainte-Marie  
G0X 1C0

**Saint-Étienne-des-Grès**  
440, boul. de la Gabelle, entrée no. 4  
G0X 2P0



**ÉTÉ**  
(1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)  
Mardi au samedi  
9 h à 16 h 30



**HIVER**  
(1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)  
Mardi au samedi  
8 h 30 à 16 h

Fermé le 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet et du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

## Écocentres municipaux

Certaines municipalités possèdent leur propre écocentre pour leurs citoyens. Consultez votre municipalité pour plus de détails.

Pour information

**ENERCYCLE**

Valoriser les matières résiduelles de la Mauricie

400, boul. de la Gabelle  
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0  
Téléphone : 819 373-3130  
Sans frais : 866 330-3130  
info@enercycle.ca  
enercycle.ca

Papier 100% recyclé • 2021



Écocentre

# ENERCYCLE

Valoriser les matières résiduelles de la Mauricie

## L'écocentre est là pour vous

Avant d'apporter vos objets à l'écocentre, favorisez le réemploi en vendant ou en offrant vos biens réutilisables (en bon état) à des organismes.

L'écocentre est dédié à la récupération de vos matières qui ne vont pas dans votre bac roulant bleu. Sur les lieux, vous y retrouverez des conteneurs ou des enclos attirés à différentes catégories de résidus.

Les résidus que vous apportez à l'écocentre pourront être démantelés pour en récupérer les matières premières. Vos matières seront, par la suite, valorisées.

## Fonctionnement

Le respect est obligatoire. L'accès sera refusé à toute personne qui ne respecte pas les consignes ou qui use de violence ou d'intimidation.

- 1** Chargez vos résidus par catégorie  
Pensez à les regrouper par catégorie avant votre arrivée afin d'être efficace lors du déchargement.
- 2** Rendez-vous vers l'écocentre de votre choix  
Présentez votre preuve de résidence et écoutez soigneusement les consignes de nos valoristes.
- 3** Déchargez vos résidus dans les enclos ou les conteneurs désignés  
Assurez-vous de pouvoir disposer de vos objets lourds de façon autonome.

# Matières acceptées gratuitement

## Appareils réfrigérants et électroménagers

Réfrigérateur, congélateur, air climatisé, fontaine d'eau, refroidisseur à vin

## Bardeaux d'asphalte

Si votre bardeau se retrouve sur du bois, des frais de 10\$ s'appliquent.

## Béton, brique, pierre, etc.

## Bois et branches

Meubles, portes et fenêtres (sans vitre), armoires, plancher flottant, panneaux de fibres de bois, copeaux, marqueterie, mélamine, etc.

## Matériel électronique

Cellulaires, ordinateurs, téléviseurs, etc.

## Métaux ferreux et non ferreux

Acier, fonte, cuivre, aluminium, acier inoxydable, etc.

## Pneus déjantés

D'automobiles, de camionnettes, de camions et de vélos

## Résidus verts

Feuilles, gazon, tourbe, etc. (fruits et légumes refusés).  
**Pour les espèces envahissantes, avisez nos préposés.**

## Matières recyclables

Contenants, emballages et imprimés de carton, papier, plastique ainsi que les boîtes de conserves et les contenants en verre.



# Résidus Domestiques Dangereux (RDD)

On les reconnaît facilement aux symboles apparaissant sur leur emballage.



**Durant l'hiver (1<sup>er</sup> novembre au 31 mars), seulement la peinture, l'huile et les batteries d'automobile sont acceptées aux écocentres de Champlain, Saint-Étienne-des-Grès, Shawinigan et Louiseville.**

**Aux écocentres de Trois-Rivières, secteur est et ouest, tous les types de résidus domestiques dangereux sont acceptés durant l'année.**

## Les RDD en toute sécurité

Assurez-vous de l'étanchéité des contenants.

Ne mélangez pas les produits ensemble.

Conservez les produits dans leur contenant d'origine.

Respectez les consignes de sécurité inscrites sur l'emballage.

**ET SURTOUT : NE DÉVERSEZ JAMAIS DE RDD DANS L'ÉVIER, LA NATURE OU LES ORDURES!**

## Peintures et autres produits de revêtement

Peintures, teintures, vernis, préservatifs pour le bois

## Produits automobiles

Batteries d'automobile, huiles usagées, contenants et filtres à huile, lubrifiants, graisses et dégraissants, antigels, essence

## Produits d'entretien ménager

Nettoyants, détachants, récurants, javellisants, assouplisseurs

## Bonbonnes de propane ou de butane et aérosols

Gaz de soudure (oxygène et acétylène) refusés

## Piles, ampoules, thermomètres

Piles (nickel-cadmium, lithium), ballasts, thermomètres au mercure, tubes fluorescents et ampoules fluocompactes

## Produits traitants

Bases, acides, colles, cires, goudrons, solvants, diluants, décapants, pesticides, engrais chimiques, produits pour la piscine (chlore, algicides, etc.)

## Médicaments et cosmétiques

Comprimés, sirops, crèmes, vernis et dissolvants à ongles, alcool à friction, fixatifs, colorants capillaires

# \$ Matières avec frais

Bois traité ou créosoté

Matelas et meubles rembourrés

Panneaux de gypse

Préart

Laine minérale

Vitre (verre plat)

Tapis

Souches

## Tarifs

10 \$ / chargement  
(paiement comptant, débit et crédit)



# Matières refusées

Ordures ménagères

BPC, amiante, cyanure

Munitions, armes, explosifs, feux de Bengale

Déchets radioactifs ou biomédicaux



Résidus d'origine industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI)

**Pour disposer des résidus dangereux non acceptés à l'écocentre**, les citoyens et les entreprises doivent faire appel à une firme spécialisée à leurs frais.

Informez-vous auprès de votre fournisseur de produits. Pour les munitions et les explosifs, référez-vous à la Sûreté du Québec.